



L'INFO

SOMMAIRE

La saison 2016

Résultats du jeu-concours

Le guide de pêche 2017

Collectionner le matériel ancien

L'efficacité des mesures de gestion

Le calendrier

LA SAISON 2016 : UNE BONNE ANNÉE POUR LA PÊCHE DANS LE NORD !

La saison 2016 a été une bonne année puisque nous enregistrons une augmentation des effectifs de + 1.6 % environ.

En effet, alors que pour la saison 2015, les cartes de pêche majeures représentent 17 575 cartes vendues, en 2016, cela représente 17 892 cartes (14 350 cartes majeures et 3 542 cartes interfédérales).

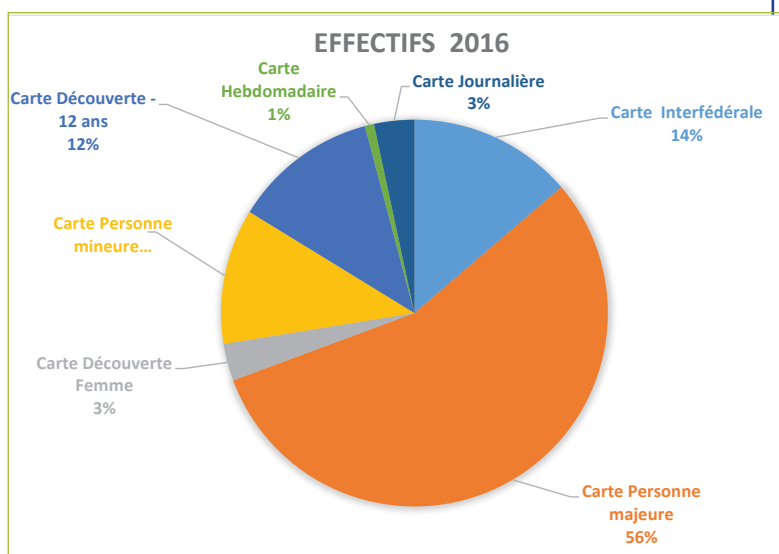
La réciprocité interdépartementale élargie à 91 départements au lieu des 17 départements du Nord-Est (pour la deuxième année consécutive) a permis de faire grimper le nombre d'adhérents s'orientant vers ce produit (+ 697 cartes interfédérales délivrées cette saison). Ce qui montre que les pêcheurs voyagent dans le Nord-Est et en France (accord URNE/CHI/EHGO).

Les cartes de pêche mineures remontent cette année après une baisse des effectifs pour ces produits de 11 % en 2015, nous constatons une augmentation d'environ 2% en 2016.

3 128 enfants de moins de 12 ans ont découvert la pêche dans notre département cette année. En effet, 18 cartes acquittées en plus cette saison. Pour rappel ces données sont quantifiables depuis 2014 grâce à l'acquittement d'une Cotisation Pêche Milieu Aquatique (CPMA) pour ce produit.

Avec 25 827 pêcheurs en 2016, la Fédération du Nord conforte ainsi sa position d'être dans le top 5 des Fédérations départementales en «tout Internet».

Pour plus d'informations, vous pourrez consulter le Rapport ANnuel d'activités (RAN 2016), disponible mi-mars sur www.pecche59.com.



Fédération du Nord pour la
Pêche et la Protection du
Milieu Aquatique

7-9 chemin des Croix
BP 50019
59530 LE QUESNOY CEDEX

Téléphone : 03 27 20 20 54

contact@pecche59.com

www.pecche59.com

Directeur de publication :
Daniel Skierski

Rédacteurs :
F. Thuilliez, Services techniques de
la fédération

Réalisation et conception :
Emmanuel PETIT, Florence VAN
NIEUWENBORG

Illustrations, photographies :
FDAAPPMA 59 /FNPF L. MADELON
/G.SMELLINCKX



RESULTATS DU JEU-CONCOURS

Pour la 3^{ème} année consécutive, la FNPf organise un jeu-concours à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison 2017 pour la délivrance des cartes de pêche sur le site www.cartedepeche.fr.

Ce jeu-concours permet à tous les pêcheurs prenant une carte de pêche annuelle «majeure», «femme», «mineure» entre le 14 décembre 2016 et le 7 janvier 2017, directement sur le site ou chez un dépositaire connecté habituel, de renseigner une adresse mail valide et de participer à un tirage au sort pour gagner de nombreux lots mis en jeu grâce aux partenaires suivants : Clé Vacances, le Gifap, Gites de France, Le Pêcheur de France, VVF Villages, Stations Vertes.

L'objectif de ce jeu-concours est d'inciter les pêcheurs à acquérir leur carte annuelle en début de saison et d'encourager le renseignement de l'adresse mail pour permettre une meilleure communication auprès des adhérents cartedepeche.fr.

A noter également, pendant cette période, vous pouvez bénéficier du paiement en deux fois sans frais de votre carte de pêche annuelle sur le site cartedepeche.fr.

RÉSULTATS DU GRAND JEU CARTEDEPECHE.FR :

Plus de 18 000 participants et 2 gagnants dans le Nord, qui ont remporté :



FÉLICITATIONS À EUX !

Grand jeu « Spécial ouverture »
du 14 décembre 2016 au 7 janvier 2017

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ

Prenez votre carte de pêche
chez votre distributeur habituel
ou sur cartedepeche.fr
GAGNEZ des cadeaux !

De nombreux lots sont mis en jeu grâce à nos partenaires.

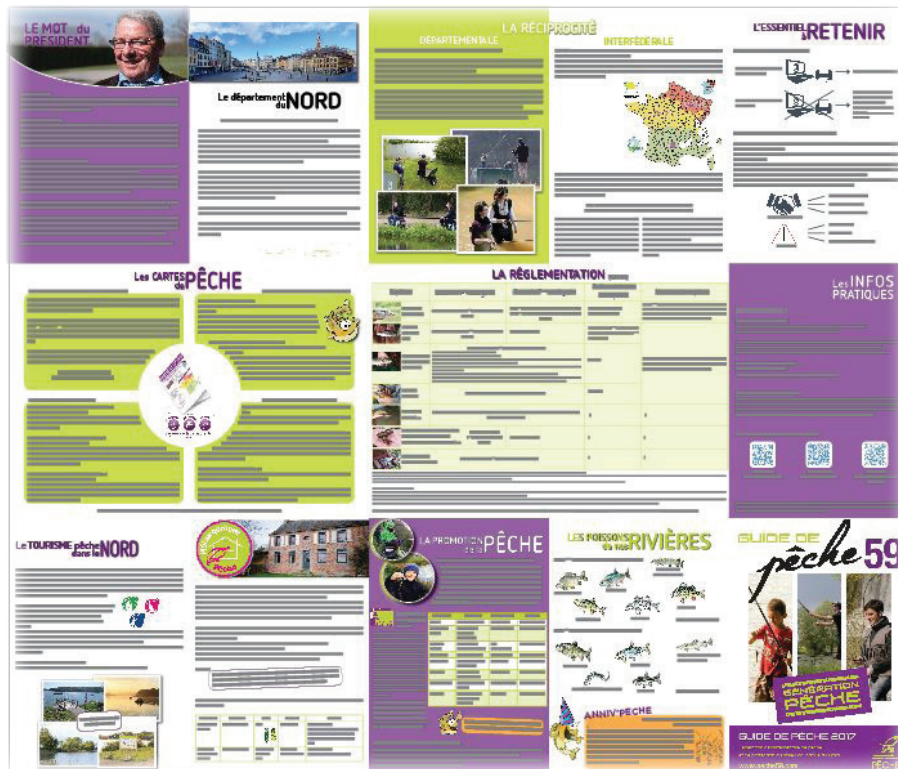
CléVacances gifap le pêcheur de France Stations Vertes VVF

Conditions de participation : prendre une carte de pêche annuelle entre le 14 décembre et le 7 janvier 2017 en ayant renseigné une adresse mail valide. Retrouvez le détail des lots et le règlement du jeu sur notre site internet.

LE GUIDE DE PÊCHE 2017



Lors des toutes premières réunions de la commission halieutisme, les élus de la Fédération ont souhaité rééditer un guide de pêche promotionnel.



POUR QUI ? POUR QUOI ?

L'objectif était de fournir un document pratique (format carte), avec le maximum d'informations, tout en étant attractif, lisible et pédagogique.

On y retrouve le mot du président, un encart sur les cartes de pêche, la réglementation mais pas que ! Pour que chaque pêcheur amateur ou confirmé, seul ou en famille puisse envisager sereinement sa sortie de pêche, on y trouve aussi des informations touristiques (parcours, hébergement).

Sans oublier la fameuse carte du domaine piscicole bien remaniée.





COLLECTIONNER LE MATERIEL ANCIEN

Dans la newsletter de janvier, nous avons effeuillé l'importante littérature halieutique. Aujourd'hui penchons-nous sur tout ce matériel que vous avez peut-être eu tort de jeter aux encombrants et qui fait office de petit trésor de la technologie halieutique.

Les collectionneurs de matériel de pêche ancien sont légion outre-Manche et outre-Atlantique, beaucoup moins côté français. L'arrivée sur le marché de matériaux modernes, légers et de très haute technicité, souvent asiatiques, ont causé la disparition d'un tas de fabricants qui ressemblaient plus à des artisans et parfois même à des artistes.

Du bambou au carbone

Les cannes, par exemple, étaient autrefois en bois. En roseau, en riz ou en bambou, essentiellement, avant que le métal (l'aluminium) d'abord, puis la fibre de verre, sonnent le glas de ces matières où il fallait enchâsser, en les chauffant, des viroles en cuivre et dont la longueur était limitée en raison de leur poids excessif.

Désormais, hormis pour la mouche où certains puristes ne jurent que par le bambou refendu, les cannes sont en matériau composite et essentiellement en carbone, ce qui permet d'atteindre des longueurs incroyables pour un poids inférieur à une cinq mètres en bambou. Une belle prouesse technique qui ne doit pas faire oublier le danger à manipuler des bâtons très conductibles en électricité sous des lignes haute tension, à tel point qu'en partenariat avec EDF, les fédérations de pêche mènent des campagnes de prévention.

On notera aussi que les anneaux des cannes à lancer, à l'origine de simples rondelles de métal, dotées ensuite de rebords en bakélite ou en plastique, sont également passés à la mode carbone pour faciliter le glissement du fil et lutter contre la rupture du nylon qui avait supplanté le crin animal de nos aïeux.

Les moulinets ne sont pas que des réserves de fil

Les premiers moulinets n'étaient en fait que des réserves de fil et les modèles primitifs étaient en bois. Là-aussi, le métal puis les matériaux composites ont été autant d'incroyables révolutions. Le plus grand fabricant tricolore est sans conteste Mitchell, qui malgré son appellation anglo-saxonne, est bien une marque française.



Le fondateur de ce groupe est un certain Louis Carpano qui, associé à Charles Pons, a ouvert son premier atelier à Cluses (Haute-Savoie) en 1858 « pour la fabrication de pièces et d'outils d'horlogerie et de mécanique ».

La petite histoire raconte que le nom de Mitchell vient du prénom américanisé (pour des raisons commerciales) du frère de Charles Pons, décédé très jeune. Les premiers moulinets fabriqués, dans les années trente, le seront pour La Canne à pêche (CAP) et Le Pêcheur écossais (le PECOS). Le modèle 300 (l'un des plus vendus de la firme) ne sera mis en production qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Le moulinet CAP deviendra le 304, puis le 314. Parmi les premiers clients Mitchell on trouve la société Garcia qui sera son distributeur aux USA. En 1961, on fête le 5 000 000 Mitchell vendu, quinze ans plus tard le 10 000 000e et en 1971 le 20 000 000e ! Las, la Garcia Corporation, devenue actionnaire de Mitchell, connaît de grosses difficultés financières en 1977, tandis que les Japonais, comme pour le marché de la moto, vampirisent le marché. Mitchell sera racheté en 1982 par Philippe Blime, mais progressivement la production française s'arrête pour être reprise à l'étranger sous la houlette de Mitchell Sports.



Dans l'immense gamme Mitchell, certains modèles produits en quantité industrielle ne sont guère prisés des collectionneurs (comme le 204 vendu à plus de 500 000 exemplaires), ce qui n'est pas le cas du 205, pour les gauchers - aujourd'hui les manivelles sont réversibles - dont il n'existerait que 1 607 pièces ! Décernons une mention spéciale au fameux Mitchell Otomatic (le 330) qui avait la particularité, avec son pick-up automatique, de permettre la libération du fil par simple pression de l'index de la main qui tient la canne. Une véritable révolution !

Souvenons-nous aussi que pour lutter contre la concurrence asiatique qui, aujourd'hui détient le monopole du marché, Mitchell a sorti dans les années soixante-dix une série Gallion qui, avec des prix réduits, proposait toutefois des produits de grande qualité.

Si Mitchell reste un grand nom du moulinet, il existe une pléiade d'autres marques made in France, dont la rareté est intimement liée à une production parfois confidentielle. Citons Bretton, Bam, Cordel, Luxor, Manufrance, Louison, Trident... Mais il ne s'agit-là que d'un petit échantillonnage.



On trouve encore, sur les brocantes ou, mais c'est beaucoup plus cher, chez des antiquaires ou des magasins spécialisés ces moulinets qui faisaient le bonheur de nos aïeux. L'idéal est de les retrouver dans leur boîte d'origine. A l'origine, il ne s'agissait pas de vulgaires boîtes en carton mais de véritables coffrets en plastique, incluant souvent une deuxième bobine, un guide de pêche et surtout un plan éclaté du moulinet avec la nomenclature qui permettait de commander chez le détaillant une pièce cassée

ou un ressort avachi. Aujourd'hui, hélas, hormis sur les modèles de très haut de gamme, une simple vis manquante entraîne la mise au rebut du moulinet. On notera aussi qu'on peut parfois dénicher des pièces étonnantes comme celui que nous avons déniché sur un marché aux puces : le Still Fish Reel, un moulinet américain, fabriqué dans l'Ohio, qui est tout en plastique. De couleur verte, avec une manivelle blanche repliable dans le corps, il vient s'encliquer sur le talon de la canne avec l'aide d'une virole. La bobine blanche, qui ne pouvait contenir que quelques mètres de fil, est située dans l'axe de la canne et non perpendiculaire aux anneaux. Plus proche du gadget que du véritable instrument de pêche, on suppose qu'il servait à équiper une canne pour... enfant. Ou pour la pêche au toc.

Les autres outils de pêche

Il existe bien d'autres accessoires qui peuvent rentrer dans votre caverne d'Ali Baba halieutique. Des anciennes cuillers, comme la célèbre « Tourbillon », avec son pompon rouge et sa palette ovale qui était vendue sans plomb et qui se déclinait en sept tailles (du numéro 1 au 6, avec en prime une 3 bis). Chaque boîte de carton en contenait trois, enroulées dans un papier gras pour éviter l'oxydation. On peut aussi dénicher des poissons nageurs, en balsa voire en plastique comme le « Pluggy » qui a ravi pendant des décennies les pêcheurs de perches. Autre trouvaille qui vaut son pesant de cacahuètes et de souvenirs, comme ce panier de pêche en bois et aux flancs d'osier rempli de ses accessoires : des bobines de fil « Mimicry » (aux reflets verdâtres), des plumes porc-épic véritables, des flotteurs « Versailles » (vert d'eau pour le corps et blanc pour la partie émergée), des pochettes d'hameçons renversés et aux éperons pour l'anguille, ces lignes montées sur des dévidoirs en bois, etc. C'est le genre d'objets, parfois fabriqués maison, qu'on trouve pour quelques euros sur les brocantes et qui racontent toute l'histoire de la pêche. Le dernier que nous avons déniché contenait même la carte de pêche jaunie de son propriétaire. Une véritable pièce de collection...



L'EFFICACITE DES MESURES DE GESTION

Ah la Selle, quelle belle rivière de première catégorie ! Ainsi depuis de nombreuses années, les AAPPMA du bassin versant se mobilisent activement pour la gestion patrimoniale de la truite fario dans le cadre d'une activité halieutique responsable. C'est notamment le cas de l'AAPPMA la plus amont du bassin «La Truite Sulpicienne et Béninoise».

Retour sur les mesures phares :

Actions en faveur de l'halieutisme

« Un poisson mérite d'être pris plusieurs fois même si c'est une truite Arc-en-Ciel d'élevage. Grâce à ce geste de remise à l'eau, votre prise donnera peut-être de nouveau la joie et l'émotion à un autre pêcheur ou à vous-même. Ce geste simple augmentera le plaisir dans la pratique de votre sport. »

AAPPMA La Truite Sulpicienne et Béninoise



- Hameçon sans ardillon obligatoire et interdiction des appâts naturels
- Intégration du linéaire de l'AAPPMA dans la mesure de gestion « No kill », au travers de l'arrêté préfectoral annuel
- Promotion de la pêche à la mouche
- Communication sur les techniques de remise à l'eau des poissons (formation des pêcheurs, voir encadré ci-dessous)
- Carnet de capture obligatoire et étude des données
- Absence totale de repoissonnement en Truite fario

Travaux sur le milieu

- Décolmatage annuellement des radiers par griffage manuel
- Restauration de frayères par apport de granulométrie adaptée (AAPPMA : 2005 & 2006, FD59 : 2009 et 2014, SMBS : 2015)
- Renaturation écologique de la Selle sur 400m linéaire par reprofilage du cours d'eau, restauration des berges et diversification du lit mineur (SMBS : 2015)
- Plantations d'hélophytes
- Nettoyage du lit du cours d'eau et des berges.
- Sensibilisation des propriétaires de moulin à l'intérêt d'ouvrir à minima les vannes de leurs ouvrages pendant la période de reproduction de la truite fario (malgré quelques refus catégoriques !)

Suivi du gain écologique des mesures de gestion

La fédération suit depuis plusieurs années l'évolution de la rivière selle amont notamment au travers de l'analyse de la population de truite fario.

Ainsi régulièrement nous réalisons un inventaire piscicole complet au niveau d'une station considérée comme témoin⁽¹⁾ pour l'ensemble de la rivière Selle.

⁽¹⁾ Plusieurs stations d'échantillonnage piscicole sont réalisées régulièrement sur le bassin de la Selle afin d'évaluer le gain des mesures de gestion des AAPPMA ainsi que les travaux de restauration menés conjointement par la Fédération de pêche et le Syndicat de la Selle. Ainsi la station de St Souplet est considérée comme une station témoin, c'est-à-dire de référence par rapport aux autres

... SUITE



Les différents inventaires réalisés entre 2006 et 2013 permettent de connaître la densité moyenne en truite fario sur le secteur, estimée à 16 TRF/ 100m², ce qui est suffisamment exceptionnel dans notre département pour avoir été initiateur d'un classement en réservoir biologique de l'amont de la Selle.

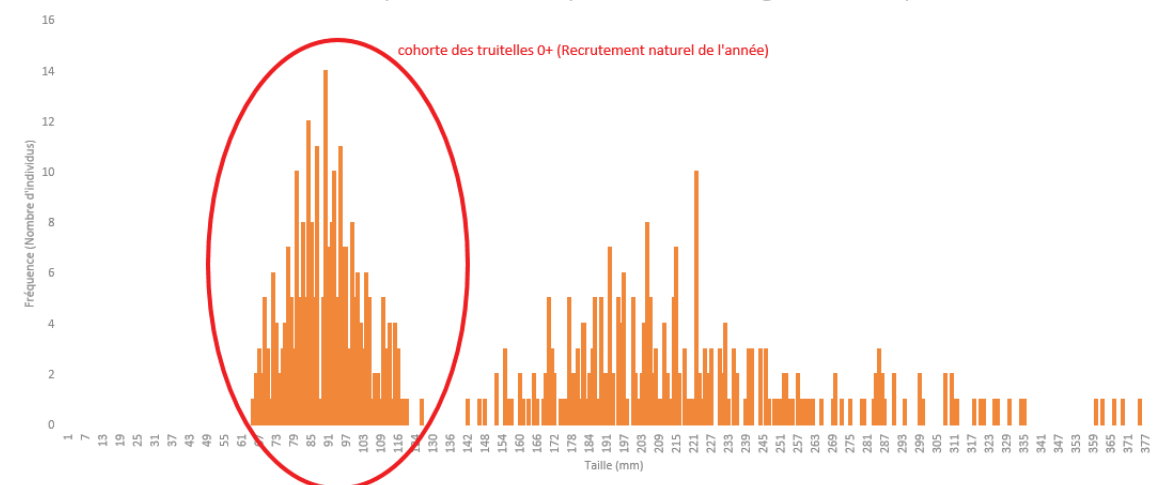
Pour l'anecdote, la fédération a réalisé fin 2015 une pêche de sauvetage au préalable de travaux de restauration du SMBS sur le linéaire de l'AAPPMA, sur environ 400m. Plus de 600 individus de truite sauvages ont alors été capturés et déplacés plus à l'amont !

Notons également que les mesures de gestion patrimoniales de l'AAPPMA située juste à l'aval (Le Cateau-Sirène) montrent des résultats plus que prometteurs avec des densités en Truite fario qui sont passées de 3 individus/ 100m² à 11 individus/ 100m² entre 2011 et 2015. Quand on sait que les habitats pour la truite fario sur le secteur Le Cateau-Montay sont beaucoup plus importants qu'à l'amont⁽²⁾, les densités devraient exploser ces prochaines années.

Finalement en parallèle de ces inventaires complets nous complétons notre diagnostic en évaluant le succès de la reproduction par un inventaire annuel des nids de ponte suivi d'IPA truitelle permettant d'estimer le recrutement annuel, c'est-à-dire le nombre de jeunes truites qui ont été produites naturellement. Là aussi les résultats sont très encourageants pour les AAPPMA, puisque le recrutement est bon à l'amont, plus faible quand on redescend la Selle mais en augmentation régulière depuis 2013.

Nous verrons sans doute ces prochaines années l'impact des récents travaux de recharge granulométrique sur le secteur le Cateau-Montay, sur le taux de recrutement en truitelles.

Taille des individus capturés durant la pêche de sauvetage sur St Souplet en 2015



Ces résultats témoignent bien que les mesures de gestion préconisées par le PDPG de 2005, en faveur d'une gestion patrimoniale de l'espèce truite fario sont réalistes et réalisables et portent très rapidement leurs fruits. Ceci étant il faut être aussi conscient que ces résultats restent fragiles et que les mesures prises par les AAPPMA aussi efficaces soient-elles, ne seront pérennes qu'à la seule condition que l'état écologique général du cours d'eau soit amélioré conjointement. Quid de l'effacement des ouvrages, des rejets domestiques directs au cours d'eau, de l'érosion des sols croissant sur le bassin versant avec autant de boue arrivant au cours d'eau et colmatant les frayères, sans parler des risques de pollutions ponctuelles, tant de pressions/ perturbations indépendantes de la gestion de nos associations mais qui peuvent du jour au lendemain remettre en question voire annihiler le travail de ces bénévoles.

⁽²⁾ En effet plus on descend sur le bassin versant plus le cours d'eau s'élargit et présente des habitats plus diversifiés, (grand radiers, fosses plus importantes) et plus propice à l'implantation d'une grosse population. Le secteur de St Souplet s'apparente plus à un linéaire de reproduction et de nurserie malgré des densités exceptionnelles !



...SUITE

QUELQUES RAPPELS SIMPLES (Extrait du règlement intérieur de l'AAPPMA La Truite Sulpicienne et Béninoise)

Capture du poisson :

Il convient d'employer des leurres ou mouches artificielles avec hameçon simple sans ardillon.

1. Combattre le poisson le plus rapidement possible pour éviter son épuisement.
2. Garder le poisson dans l'eau le plus possible et éviter l'exposition à l'air.
3. Ne pas tenir les poissons seulement par la mâchoire pour ne pas endommager les vertèbres ou la gueule.
4. Tenir les gros poissons à l'horizontale en supportant le ventre, ceci évitera les dommages aux organes internes.
5. Pour toute autre manipulation, utiliser une épuisette.
6. Attention ne surtout pas serrer les poissons pendant les manipulations.

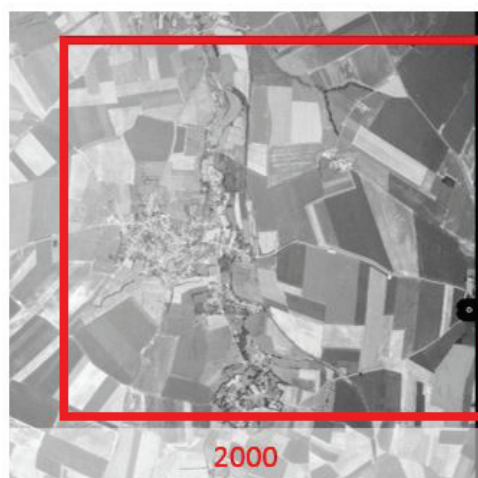
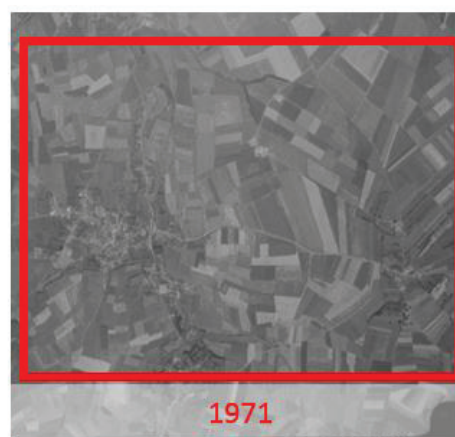
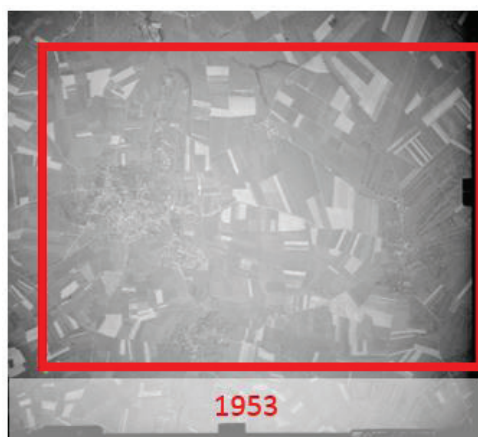
Remise à l'eau du poisson :

1. Se mouiller les mains avant la manipulation ou utiliser un tissu mouillé.
2. Avoir une pince à bec long pour retirer un hameçon engagé.
3. Retirer l'hameçon en gardant si possible le poisson dans l'eau.
4. Quand l'hameçon est trop profondément avalé : coupez au plus court la ligne !
5. Avant de le relâcher, tenir le poisson droit avec la tête face au courant.

<http://www.truite.org/>

Figure 1 : Evolution de l'occupation du sol sur la commune de St Souplet (source : <http://remonterletemps.ign.fr>).

On note l'uniformisation et la simplification du paysage agricole avec un agrandissement des parcelles, et la disparition de certaines structures physiques du paysage (Haies notamment)





**Journée
internationale
de la femme**



1^{ère} édition du «FISHING GIRLS»

LA PÊCHE AU FÉMININ

**8
MARS
2017**

de 14h à 17h

Douves de Gravelines

(Porte aux boules)

Avec la participation de :
Jocelyne Cadet (responsable de l'Atelier Pêche et Nature de Gravelines)
Pauline Bellicourt (championne du monde en Surfcasting)

Au programme :

Des ateliers pour pratiquer :

- Pêche au coup (canne simple et grande canne) et découverte de la fabrication d'amorçage
- Pêche au feeder
- Pêche de la carpe et découverte du matériel de « haute technologie »

Des ateliers pour découvrir :

- Pêche à la mouche et initiation à la gestuelle spécifique et au montage de mouches
- Pêche du carnassier aux leurres et présentation des différents montages

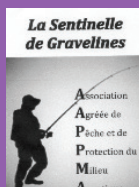
Toutes les animations sont gratuites !

Nombreux lots à gagner !

**PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.PECHE59.COM**



En partenariat avec





LE CALENDRIER



LE CALENDRIER

Mars 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8 	9	10	11 	12
13	14	15 	16	17	18 	19 
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

MERCREDI 8/03 : 1^{ère} édition du « Fishing Girls ». RDV aux Doves de Gravelines à 14h pour une manifestation « La pêche du féminin ».

SAMEDI 11/03 : Ouverture de la pêche en première catégorie



ATTENTION ! Prélèvement de la truite fario interdite sur :

- la rivière «La Hante» dans sa partie française,
- les tronçons de la rivière «Selle» et de ses affluents situés entre la limite de département sur la commune de Saint Souplet et la confluence avec l'Escaut,
- la rivière du Pont de Sains et de ses affluents, entre l'exutoire de l'étang du Hayon jusqu'à la confluence avec l'Helpe Mineure,
- le ruisseau du Chevreuil et de ses affluents jusqu'à la confluence de l'Helpe Mineure,
- les affluents suivants, de leurs sources jusqu'à la confluence avec l'Helpe Majeure : le Voyer, le Rieu Trouble, le ruisseau de Vivier Foulon, le ruisseau de l'Hôpital et le ruisseau de la Belleuse.

MERCREDI 15/03 : Animation dans le cadre des Rendez-vous Nature. RDV à l'ésoculture, 13 route de Touvent, à 10h.

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19/03 : La Région Hauts-de-France, l'Association Régionale de Pêche et la Fédération Régionale des Chasseurs proposent de participer à une opération de nettoyage appelée « Hauts-de-France Propres » (ramassage des déchets en milieu naturel).

Mon programme pour 2017

1^{er} tour le 11 mars*

2^{ème} tour le 1^{er} mai**

PECHEZ !

cartedepeche.fr

ou chez votre dépositaire habituel

Ne pas jeter sur la voie publique.

* Ouverture de la truite ** Ouverture du brochet

Edité par la Fédération Nationale de la Pêche en France

